



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°42 du 26 avril 2005.

Spécial Comptes Rendus

SOMMAIRE

	Pages
Conseil d'Administration CNRS informel du 21 avril 2005	2
Commission Nationale de Formation Permanente CNRS du 22 avril 2005	4

Compte rendu du CA du CNRS informel du 21 avril 2005

Jacques AUDIN (élu du Snters Cgt)

Le CA informel a débattu du texte du DG du 19 avril (voir sur l'Intranet du CNRS) et de celui du Président Meunier du 8 avril intitulé : Points de convergence concernant le Projet d'évolution du CNRS.

Les points du débat ont porté exclusivement :

1/ Sur la direction de la stratégie scientifique introduite dans le projet du Directeur Général

2/ Sur le nouveau découpage des départements scientifiques en quatre départements disciplinaires (SDV, SHS, Chimie, et un autre qui rassemble tout le reste) et deux départements transversaux (Ingénierie et Environnement) plus les deux instituts IN2P3 et INSU

3/ Sur la création des Directions Inter Régionales.

Les deux documents font apparaître clairement les différences d'appréciation entre les deux conceptions de la gouvernance du CNRS. Il y a des enjeux au niveau du contrôle de la stratégie du CNRS et des champs d'action respectifs des départements scientifiques et des directions inter régionales. **Où passe la ligne de partage entre ce qui est politique et ce qui relève de l'opérationnel ?**

Le Président, avant d'ouvrir les débats, a précisé sa démarche et le sens de son texte qui précisait les points de convergence possible. Il a donné ensuite la parole au DG, au représentant du Ministère (Monteil), à la Présidente du Conseil scientifique.

-Le DG a commenté très brièvement le document élaboré par son comité de direction en précisant les évolutions. Il a rappelé toutes les procédures de concertation qu'il a mises en place et fait part de réunions de travail avec la CPU actuellement.

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche a parlé au nom de l'Etat : il faut conclure de façon positive. Il a commenté les trois points :

Les départements : ça avance bien.

Les DIR : les obstacles sont levés, il n'y a pas de couche supplémentaire, les DS restent fortes, la gestion est optimisée.

La DSS: il faut trouver un point d'équilibre. ***Si l'Etat doit être stratège, il doit élaborer sa stratégie en relation avec le Président !!!***

L'Etat est prêt à se féliciter de l'aboutissement de la discussion, il faut sortir par le haut.

-La représentante du ministère de la Recherche qui ne s'était pas exprimée lors du précédent CA ***n'a pas demandé la parole*** non plus lors de celui-ci !!!!

-La Présidente du Conseil Scientifique fait un compte rendu bref du dernier CS. Le découpage proposé recueille une approbation majoritaire. Il y a bien sûr quelques réticences qui s'expriment du côté du SDU qui se voit mal dans le grand département de « sciences dures ». D'autres regrettent que la Chimie n'y soit pas intégrée.

La quasi-totalité des administrateurs ont pris la parole. Il y avait 4 excusés, 2 ont envoyé des contributions écrites de soutien aux propositions du DG. Avec des nuances, tous les administrateurs ont noté les évolutions du projet de Larroutou et exprimé le désir d'aboutir. Les représentants du personnel ont fait part des insuffisances et de leurs inquiétudes.

-Pour ma part je suis intervenu sur la situation de crise et sur les 3 points qui font débat :

« Nous sommes partis d'un projet porté par la gouvernance et on se retrouve en position d'arbitrer entre deux positions de la gouvernance !!! ». J'ai dit au président que son texte avait été interprété de deux manières par la communauté. La première a été de considérer qu'il était le bras armé du ministère et qu'il agissait sur commande pour attaquer le projet du Directeur. La deuxième a été de penser qu'en enlevant une grande partie des aspérités du projet Larroutou on aboutissait à une sorte de consensus mou qui en fin de compte donnait raison à tous ceux qui s'opposent par principe ou par peur à toute évolution du système.

En gros qu'est ce qui motive aujourd'hui le projet de réforme proposé par le DG? C'est que certains considèrent que les départements scientifiques fonctionnent comme des forteresses et que cela empêche le CNRS d'évoluer et de s'adapter!!! Je ne sais pas si ce constat est juste et partagé. Mais on comprend bien les propositions qui sont faites. La DSS et les DIR n'ont d'autres objectifs que de prendre en tenailles les départements scientifiques afin de leur contester en haut leurs prérogatives au niveau de la stratégie et en bas celle de l'utilisation de leurs moyens opérationnels.

J'ai considéré pour ma part que le CNRS devait normalement évoluer pour mieux prendre en compte ses missions envers la société et que bien entendu pour moi ces missions allaient au-delà des simples aspects économiques. C'est dans cet esprit que le CNRS a été créé et parce que les universités étaient défailantes à l'époque.

J'ai dit au DG n'être pas complètement convaincu par sa vision à long terme de la pérennisation du CNRS. Vous n'avez pas employé le terme de complémentarité avec les universités par exemple. Je suis pour ma part convaincu que le CNRS doit s'inscrire dans la durée et qu'il faut garder en France une gestion de la recherche qui passe par des EPST forts.

J'ai noté les évolutions positives du projet et la prise en compte notamment de souhaits exprimés ici comme le renforcement des prérogatives des CSD et la mise en place de comités régionaux à côté des DIR.

Sur le découpage des départements scientifiques j'ai dit que dans la mesure où le débat dans la communauté scientifique avait eu lieu et qu'il aboutissait à des propositions plus ou moins consensuelles je m'y rallierais. J'ai regretté néanmoins que le plus grand organisme de recherche européen qui a vocation à être présent dans l'ensemble du champ des connaissances ne se donne pas une organisation plus cohérente de ses champs disciplinaires. Pourquoi n'être pas parti du Big Bang et décliner les départements dans un continuum qui partirait des sciences de l'Univers vers les sciences de la Matière puis vers celles de la Vie et enfin vers les sciences de l'Homme ? Il suffirait de garder le département SDU (2000 personnes) et de remettre la Chimie (4000 personnes) avec les physiciens.

Sur la Direction de la stratégie scientifique. J'ai dit que notre syndicat avait été contre la réforme Allègre qui a institué un type de gouvernance à deux têtes au sommet du CNRS.

L'expérience montre que ça ne marche pas bien et que c'est surtout source de division. Pour moi il est évident qu'un grand organisme de recherche qui a des missions importantes à accomplir envers la société doit se doter d'une stratégie. Celle-ci doit se bâtir aussi à partir d'une concertation étroite avec la communauté scientifique elle-même. Il est inimaginable qu'il en soit autrement. Dans la mesure où l'on doit raisonner dans une configuration à deux têtes, il me paraissait essentiel que la direction de la stratégie soit reliée d'une manière ou d'une autre aux deux composantes de la gouvernance. Il ne peut pas y avoir une stratégie du DG et une stratégie du Président.

Sur les Directions inter-régionales j'ai rappelé notre position ancienne favorable à ce que le CNRS ait une représentation forte en régions pour intervenir auprès des partenaires régionaux.

J'ai considéré que dans la mesure où les DIR étaient au Comité de direction à côté des DS, la cohérence nationale du CNRS était respectée et que le risque de morcellement du CNRS était écarté. J'ai noté que la

création d'un comité consultatif placé à côté des DIR et comprenant des représentants du personnel était une avancée importante du projet. Il convenait bien sur d'en préciser les prérogatives et le fonctionnement. Si on souhaitait que les personnels s'investissent dans la mise en œuvre de la stratégie du CNRS il fallait bien évidemment que leurs avis soient écoutés.

A l'issue du tour de table je suis intervenu pour noter le décalage entre le discours très consensuel du représentant de la CPU et la tonalité des communiqués de cette même CPU. Je me suis insurgé en particulier contre le dernier communiqué qui conteste au CNRS son droit de réfléchir en interne à sa propre organisation. J'ai dit que ces méthodes étaient intolérables et inadmissibles.

En conclusion : ce CA était informel et n'a donc pas voté. La direction va présenter un nouveau texte à l'avis du CTP le 9 mai puis à celui du Conseil Scientifique le 13 mai et enfin à la délibération du Conseil d'Administration du 19 mai.

Le point le plus sensible demeure la DSS et son positionnement par rapport au DG et au Président. Si l'on considère que le Président est l'interlocuteur privilégié des tutelles, c'est la question de l'autonomie du CNRS par rapport au ministère qui est posée. Il est clair qu'il y a une volonté de plus en plus affirmée du ministère de vouloir contrôler la politique du CNRS.

Les administrateurs seront informés par e-mail de toutes les évolutions qui seront apportées au projet jour après jour jusqu'au 19 mai !!!

En tout état de cause toutes les questions qui touchent véritablement à la vie quotidienne des chercheurs et des ITA dans les laboratoires et les services sont remises à plus tard. Le texte qui sera soumis au vote du CA n'est qu'un cadre global sans réel contenu. Les questions de restructuration des laboratoires, d'évaluation des personnels et des laboratoires, les questions de carrières, de salaires et de mobilités, ne seront pas incluses dans le projet de réforme. Les incertitudes sur les moyens récurrents attribués au CNRS demeurent, il en est de même pour la précarisation de l'emploi. Sans moyen toute réforme est inutile.

Il est nécessaire que les personnels s'emparent de ces questions pour que le gouvernement les prenne en compte dans la loi d'orientation et de programmation de la recherche qui n'est toujours pas sortie.

Cela n'est certainement pas bon signe dans la conjoncture pré-électorale actuelle.

Compte rendu de la réunion de la Commission Nationale de formation Permanente (CNFP) du CNRS - du 22/04/05

Présents, (tous CNRS) : Mme L. FLABEE – DRH ;
Mme M. PILLOT, (MP) et trois membres du Bureau
National de la Formation (BNF)
Les Chargés de Mission : A. TOULEMONDE (SHS) –
L. BONPUNT (SPM) – P. SETA (SC) –
P. HOSSENLOPP (SDV) – J. P. ROZELOT (SDU) –
Les syndicats : Hervé TRULLARD, Sntrs- CGT ; G.
JUNG et V. MEYER du Snirs-CGC ; D. BASCLE du
Snptes ; C. ALLET (FO).

Ordre du jour :

- 1- La formation en 2005
 Mise en place CAP 2006
 Nouvelle présentation de l'activité et des
projets
- 2- Bilan 2004
- 3- Orientations projets 2005
- 4- Présentation du parcours de formation des
professionnels de la BAP H

Après avoir excusé Hervé MATHIEU (Secrétaire
Général), L. FLABEE, (LF), a rappelé que la CNFP ne
s'était pas réunie depuis 18 mois, quand elle a adopté
le « CAP Formation ».

Plan dans l'ensemble bien repris en délégation.

Après son adoption, il y a eu projet de changement
dans la DRH, ainsi qu'à la CNFP en parallèle avec le
projet de réforme du CNRS. LF pensait que les choses
iraient plus vite.

Avant d'attaquer, double remarque suivante du Sntrs :
En positif : la rationalisation des documents – on ne
reviendra pas sur les compilations papiers.
En négatif : Une mauvaise habitude qui persiste, de
nous adresser les documents quelques jours avant, ce
qui rend impossible une lecture correcte et une bonne
préparation. D'autant que viennent se greffer des
problèmes d'exploitation informatique. (d'autres
syndicats appuient, le BNF est d'accord mais... c'est
toujours la même chose, à suivre)

1) - La formation en 2005 : Mise en place du « CAP
2006 » et nouvelle présentation de l'activité et des
projets par Michelle PILLOT (MP) :

MP : - Bilan formation et projets sont désormais
présentés ensemble au niveau des régions (CRFP) et
national (CNFP). Le bilan devant rester annuel
(Budget), il est demandé aux délégations une brève
note d'orientation en décembre. Le bilan (N-1) et
projet (N) se font fin février. Le temps de réalisation
est divisé par 6.

LF : - l'heure est à la simplification administrative, à
l'allègement...

Remarques : Tous ces documents sont à la disposition
de tous. Ils sont effectivement plus pratiques à
consulter. Les données sont claires. Mais est-ce mieux
vraiment ? De plus, n'y a-t-il pas autre chose derrière
cette nouvelle façon de tout appréhender en même
temps ? (contenu mais aussi budgets)

Au milieu des félicitations générales, j'ai fait des
réserves pour le Sntrs :

- En notant d'abord que de toute façon, il n'aurait pas
été possible de faire ce condensé avant, car le travail
de mise en place de l'outil administratif formation
avait été très lourd à mettre en place. D'accord, c'est
une nouvelle manière de travailler. Mais il nous faut
plus de recul.

- Quant à juger du contenu aujourd'hui non, car les
documents viennent juste d'arriver.

- Enfin la simplification, ne devait pas conduire à tout
régler en une seule réunion/an.

Réponse LF : Au contraire, il faut que les CFRP
s'emparent de ce temps pour la prospective.

D'autres parlent d'améliorer dans ce temps la
proximité RH et Formation. Mais attention prudence,
s'il faut conserver les réunions c'est surtout pour
pouvoir intervenir en termes de faire valoir des droits
pour la formation - pas pour (co-)gérer les gens.

2- Bilan 2004

Avant la présentation des chiffres 04 : petite discussion
sur le manque de dynamisme des commissions
régionales, (CRFP). Tout le monde regrette
« l'endormissement » de ces structures. Le point sur
lequel j'ai mis l'accent, c'est qu'à présent la formation
est avant tout devenu un outil « d'entreprise », très
pilote, ne facilitant pas l'émergence de beaucoup de
projets à la base.

Parmi les chiffres du bilan 2004 : hausse significative
(+ 14%) de personnes formées.

Le budget a atteint 10 741K€ soit 3,21% de la masse
salariale.

Au Cnrs les femmes se forment plus que les
hommes, 52% des stagiaires sont des femmes.

Le taux d'accès à la formation, (moyenne nationale),
plus de 41% des agents, (37,47 en 03)

Etc... Il y a toute une palette de chiffres très
intéressants dans ce bilan.

3- Orientations projets 2005

Présentation par le BNF des orientations nationales – induites par le CAP 2006- et des orientations régionales dont :

- L'accueil des entrants : ce qui m'a permis de redemander que dans chaque session il y ait présentation des syndicats et du CAES au CNRS.

Réponse LF positive, avec consignes aux délégations dans ce sens.

- L'entretien individuel : que j'ai qualifié de douteux et sur lequel nous reviendrons.

- Des dossiers « thématiques », comme la PPRS !!! sujet sur lequel nous avons déjà réagi -

Rappel : nous sommes contre !

Réponse LF : Il ne s'agit que de former les directeurs aux dossiers carrières et aux outils de management. Outils mais dialogue et utilisation à bon escient.

Voyons : Ne pas oublier les projets de renforcement du pouvoir des directeurs de labos que l'on veut nous vendre ; ni le poids de la PPRS pour les (petits) revenus.

Formations innovantes :

Les CM formation nous ont présenté des actions très intéressantes : en SDU (eaux et biologie) – en SDV (animaliers et serristes) – et en SC les « ateliers du savoir », sur l'assemblage molécules végétales / organisation des plantes.

4- Présentation (par MP) du parcours de formation des professionnels de la BAP H

Il s'agit d'une véritable formation par cycles, sur deux années, et avec spécialisation.

Nous mettrons en info les documents de présentation du BNF dès que possible.

Formation à l'administration, la gestion, les RH.

LF indique que, suivant un manque constaté, ces formations (partie RH) ont été recentrées sur les « fondamentaux », c'est à dire la **connaissance du statut**.

Avant de clore, dans un tour de table, j'exprime pour le Sntrs le souhait que l'effort de sollicitation, de suivi et de relance de la formation - en général, soit fait avec autant de vigueur que celui qui est fait

par l'administration/pour l'administration.

Ce sera d'ailleurs un peu à l'ordre du jour de la prochaine CNFP, avec entre autres, le suivi et les missions des Commissions Régionales de Formation Permanente.

Comme d'habitude, les points de vue et critiques de tous nos collègues seront les bienvenus !

H. TRULLARD le 22/04/05